

## ●● Des faits et des chiffres

### ● Combien de personnes vivent-elles dans la pauvreté en Belgique ?

D'après les derniers chiffres d'[EU-SILC](#) en 2008 en Belgique si on se basait sur le revenu net, 14,7% de la population (soit environ 1 personne sur 7) connaissaient un risque accru de pauvreté. En chiffres absolus, cela équivaut à 1.551.671 personnes.

#### Commentaire :

Les chiffres utilisés tant au niveau belge qu'europpéen permettant d'établir une cartographie de la pauvreté et de l'exclusion sociale, proviennent de l'enquête EU-SILC ('European Union – Statistics on Income and Living Conditions' ou 'Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie'). Cette enquête est organisée par le [SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique](#).

Le critère appliqué pour mesurer le risque de pauvreté est le seuil de 60% du revenu net national [médian équivalent](#). Lorsque le revenu net total d'un ménage se situe en dessous de ce seuil, on parle d'un risque accru de pauvreté. Selon les données d'EU-SILC, 14,7% de la population appartenait en 2008 au groupe à risque accru de pauvreté. Concrètement, cela signifie que 14,7% de la population ne dispose pas d'un revenu de 10.788 € net par an ou 899€ net par mois pour un isolé et de 22.654 € net par an ou 1.888 € net par mois pour un ménage composé de deux adultes et deux enfants (source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique, [EU-SILC 2008](#)).

Les chiffres les plus récents sur la pauvreté en Belgique suivent la même tendance que par le passé et confirment qu'en Belgique, environ une personne sur sept est pauvre.

Le tableau 1a situe le chiffre belge dans le contexte européen. On peut noter que la situation de la Belgique est proche de la moyenne européenne. La Belgique obtient de moins bons résultats que les pays limitrophes (le risque de pauvreté s'élève à 11% aux Pays-Bas, à 13% en France et au Luxembourg). En tête du peloton des pays européens, nous trouvons entre autres la Tchéquie (9%); la Slovaquie (11%) et le Danemark, la Hongrie, l'Autriche, la Slovénie et la Suède (12% chacun). La Lettonie (26%), la Roumanie (23%) et la Lituanie, la Grèce et l'Espagne (20% chacune) occupent le bas du classement.

**Tableau 1a:** Taux de risque de pauvreté (= le pourcentage de personnes vivant dans des ménages dont le revenu net du ménage équivalent total est inférieur à 60% du revenu net médian national équivalent), états membres de l'Union européenne (UE-25), SILC 2008 (revenus 2007)

<b>UE-25</b>	16
<b>Allemagne</b>	15
<b>Autriche</b>	12
<b>Belgique</b>	15
<b>Bulgarie</b>	21
<b>Chypre</b>	16
<b>Danemark</b>	12
<b>Espagne</b>	20
<b>Estonie</b>	19
<b>Finlande</b>	14
<b>France</b>	13
<b>Grèce</b>	20
<b>Hongrie</b>	12
<b>Irlande</b>	16
<b>Italie</b>	19
<b>Lettonie</b>	26
<b>Lituanie</b>	20
<b>Luxembourg (Grand-Duché)</b>	13
<b>Malte</b>	15
<b>Pays-Bas</b>	11
<b>Pologne</b>	17
<b>Portugal</b>	18
<b>République tchèque</b>	9

<b>Roumanie</b>	23
<b>Royaume-Uni</b>	19
<b>Slovaquie</b>	11
<b>Slovénie</b>	12
<b>Suède</b>	12

Ces chiffres sont arrondis.

source : Eurostat

Le risque de pauvreté est plus élevé chez les **femmes** (15,8%) que chez les **hommes** (13,6%).

Des disparités **régionales**, statistiquement significatives, existent. En Flandre, 10% de la population courent un risque accru de pauvreté contre 19,5% en Wallonie. La taille de l'échantillon ne permet pas de donner des chiffres fiables pour la Région de Bruxelles-Capitale.<sup>1</sup>

**Tableau 1b:** Taux de risque de pauvreté (= le pourcentage de personnes vivant dans des ménages dont le revenu net du ménage équivalent total est inférieur à 60% du revenu net médian national équivalent) selon le sexe, la Belgique et les Régions, Union européenne (UE-25), SILC 2008 (revenus 2007)

	<b>Belgique</b>	<b>Région flamande</b>	<b>Région wallonne</b>	<b>UE-25*</b>
<b>Femmes</b>	15,8	11,1	21,1	17
<b>Hommes</b>	13,6	9,0	17,8	15
<b>Total</b>	<b>14,7</b>	<b>10,0</b>	<b>19,5</b>	<b>16</b>

La taille de l'échantillon ne permet pas de donner des chiffres fiables pour la Région de Bruxelles-Capitale.

\* Ces chiffres sont arrondis.

source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique, [EU-SILC 2008](#).

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur la situation en Région de Bruxelles-Capitale : voir le [Baromètre social. Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2009](#) de l'Observatoire de la santé et du sociale de Bruxelles-Capitale.

voir résultats [SILC 2007](#), [SILC 2006](#), [SILC 2005](#) et [SILC 2004](#)

**Tableau 1c** : Taux de risque de pauvreté (= le pourcentage de personnes vivant dans des ménages dont le revenu net du ménage équivalent total est inférieur à 60% du revenu net médian national équivalent) selon le sexe, la Belgique et les Régions, Union européenne (UE-25), SILC 2008 (revenus 2007)

	Belgique			Région flamande			Région wallonne			Région de Bruxelles Capitale*			UE-25**		
	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H
2004	14,3	15,2	13,5	10,8	11,6	9,9	17,0	17,8	16,2	27			16	17	15
2005	14,8	15,5	14,1	11,3	11,9	10,7	16,8	17,9	15,7	29,6			16	17	15
2006	14,7	15,6	13,7	11,4	12,3	10,5	17,1	17,7	16,2	25,9			16	17	15
2007	15,2	15,9	14,4	10,9	11,6	10,2	18,8	19,9	17,7	28,2			16	17	15
2008	14,7	15,8	13,6	10,0	11,1	9,0	19,5	21,1	17,8				16	17	15

\* La taille de l'échantillon ne permet pas de donner des chiffres fiables pour la Région de Bruxelles-Capitale.

\*\* Ces chiffres sont arrondis.

sources : [PANincl 2008-2010](#) : [indicateurs](#) ; SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique, [EU-SILC 2007](#), [EU-SILC 2008](#) et Eurostat.

**L'âge** joue aussi un rôle : le risque moyen de pauvreté est plus élevé chez les personnes âgées (65+), il est de 21,3%. La Belgique obtient ainsi un résultat plus mauvais que la moyenne des 25 états membres de l'Union européenne (19%). La pauvreté s'élève à 16,6% chez les enfants et 17,5% chez les jeunes.

La différence entre la Flandre et la Wallonie est énorme : pour les catégories allant de 0 à 50 ans, les pourcentages sont presque deux fois plus élevés en Wallonie qu'en Flandre.

**Tableau 1d** : Taux de risque de pauvreté (= le pourcentage de personnes vivant dans des ménages dont le revenu net du ménage équivalent total est inférieur à 60% du revenu net médian national équivalent) selon l'âge et le sexe, la Belgique et les Régions, SILC 2008 (revenus 2007)

	Belgique			Région flamande			Région wallonne		
	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme
<b>Total</b>	14,7	15,8	13,6	10,0	11,1	9,0	19,5	21,1	17,8
<b>0-15</b>	16,6	17,9	15,4	9,7	10,6	8,7	24,0	25,7	22,4
<b>16-24</b>	17,5	16,5	18,5	9,0	7,7	10,4	24,2	23,7	24,8
<b>25-49</b>	10,4	11,9	8,9	5,8	6,8	4,7	15,1	17,7	12,4
<b>50-64</b>	13,7	14,9	12,6	10,7	12,2	9,3	16,5	17,7	15,3
<b>65 et +</b>	21,3	22,0	20,2	19,4	20,3	18,2	24,0	25,0	22,5
<b>0-64</b>	13,5	14,5	12,5						
<b>16-64</b>	12,6	13,6	11,6						

Aucun chiffre n'est disponible pour la Région de Bruxelles-Capitale.

source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique, [EU-SILC 2008](#).

voir résultats [SILC 2007](#), [SILC 2006](#), [SILC 2005](#) et [SILC 2004](#)

**Tableau 1e** : Taux de risque de pauvreté (= le pourcentage de personnes vivant dans des ménages dont le revenu net du ménage équivalent total est inférieur à 60% du revenu net médian national équivalent) selon l'âge et le sexe, UE-25 et la Belgique, SILC 2008 (revenus 2007)

	UE-25*			Belgique*		
	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme
<b>0-15</b>	19	20	19	17	18	15
<b>16-24</b>	20	21	19	18	17	19
<b>25-49</b>	14	14	13	10	12	9
<b>50-64</b>	14	14	13	14	15	13
<b>65 et +</b>	19	21	16	21	22	20

\* Ces chiffres sont arrondis

source : Eurostat

voir résultats [SILC 2007](#), [SILC 2006](#), [SILC 2005](#) et [SILC 2004](#)

Le tableau 1f montre le taux de risque de pauvreté selon le statut d'activité. Sans surprise, le fait de détenir un **emploi** apparaît également comme un garde fou important contre la pauvreté, peu importe la région dans laquelle on vit. Le risque de pauvreté des occupés (4,8%) est nettement inférieur à celui des personnes sans emploi (23,7%) : des chômeurs (34,8%), des pensionnés (18,4%) et d'autres personnes inactives (24,8%). Fait frappant : les résultats sont nettement plus mauvais en Wallonie qu'en Flandre, surtout en ce qui concerne le risque de pauvreté pour les demandeurs d'emploi et les autres personnes inactives. Pour la population active, le risque de pauvreté est inférieur à la moyenne européenne, quel que soit le statut d'activité . En revanche, pour les personnes à la retraite, le risque de pauvreté dans notre pays (18%) est supérieur à la moyenne européenne (16%) (tableau 1g).

**Tableau 1f** : Taux de risque de pauvreté (<60% du revenu net médian) selon le statut d'activité le plus fréquent\* (population de 16 ans et plus) et le sexe, la Belgique et les Régions, SILC 2008 (revenus 2007)

	Belgique			Région flamande			Région wallonne		
	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme
<b>emploi</b>	4,8	5,2	4,5	3,9	4,3	3,6	5,7	5,9	5,6
<b>sans emploi : total</b>	23,7	23,4	24,0	16,8	17,0	16,4	29,7	30,0	29,4
<b>sans emploi : chômeurs</b>	34,8	32,9	36,6	20,2	17,2	22,9	41,9	41,8	42,0
<b>sans emploi : pensionnés</b>	18,4	18,7	18,1	16,6	17,5	15,7	20,9	20,6	21,3
<b>sans emploi : autre</b>	24,8	24,6	25,3	15,9	16,6	14,5	32,7	33,5	31,4

Aucun chiffre n'est disponible pour la Région de Bruxelles-Capitale.

\* Le statut d'activité le plus fréquent est défini comme le statut que les personnes déclarent avoir occupé pendant plus de la moitié des mois dans l'année civile précédente.

source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique, [EU-SILC 2008](#).

voir résultats [SILC 2007](#), [SILC 2006](#), [SILC 2005](#) et [SILC 2004](#)

**Tableau 1g** : Taux de risque de pauvreté (<60% du revenu net médian) selon le statut d'activité le plus fréquent\* (population de 16 ans et plus) et le sexe, UE-25 et la Belgique, SILC 2008 (revenus 2007)

	UE-25**			Belgique**		
	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme
<b>emploi</b>	8	8	8	5	5	5
<b>sans emploi :</b> <b>total</b>	23	23	23	24	23	24
<b>sans emploi :</b> <b>chômeurs</b>	44	41	48	35	33	37
<b>sans emploi :</b> <b>pensionnés</b>	16	17	15	18	19	18
<b>sans emploi :</b> <b>autres inactifs</b>	26	26	26	25	25	25

\* Le statut d'activité le plus fréquent est défini comme le statut que les gens déclarent avoir occupé pendant plus que la moitié des mois dans l'année civile précédente.

\*\* Ces chiffres sont arrondis.

source : Eurostat.

voir résultats [SILC 2007](#), [SILC 2006](#), [SILC 2005](#) et [SILC 2004](#)

**L'intensité avec laquelle les membres du ménage travaillent** est aussi un indicateur important du risque de pauvreté. Cet indicateur mesure le rapport entre le nombre de mois de travail prestés (par tous les membres du ménage appartenant à la classe d'âge de 16 à 64 ans) et le nombre de mois ouvrables, c'est-à-dire pendant lesquels il est possible de travailler. A titre d'exemple : une personne isolée a une intensité de travail de 1 si, au cours de l'année qui précède, sa principale activité était de travailler durant 12 mois sur 12 mois ouvrables (12/12). Une personne a une intensité de travail de 0,5 si sa principale activité était de travailler durant 6 mois sur 12 (6/12)... Pour un couple, le nombre de mois ouvrables s'élève à 24 (2 x 12). Un couple aura donc une intensité de travail de 1 si chacun des partenaires a travaillé 12 mois (24/24). Un couple aura une intensité de travail de 0,5 si le cumul de leurs mois prestés est de 12 sur un total de 24 mois ouvrables, etc.

On peut ainsi vérifier l'influence, sur le risque de pauvreté, du nombre de mois travaillés par le ménage. Comme prévu, il y a un rapport inverse entre le nombre de mois travaillés et le risque de pauvreté : plus l'on travaille de mois, plus faible est le risque de pauvreté. De même, la variation du risque de pauvreté selon l'intensité de travail est déterminée dans une

mesure importante par le nombre d'enfants à charge. Les personnes ayant, en 2008, vécu au sein d'un ménage avec enfants et n'ayant pas travaillé (intensité de travail = 0), se trouvent dans la situation la plus précaire. Parmi elles, 74,7% vit sous le seuil de pauvreté. Ce pourcentage est de 32,2% pour les personnes comparables mais faisant partie d'un ménage sans enfants. Le risque de pauvreté, à intensité de travail maximale, baisse à 4,7% chez les membres d'un ménage avec enfants qui travaillent à temps plein (pour les ménages sans enfants ce chiffre est 2,9%). Les taux de risque de pauvreté en fonction de l'intensité de travail sont en général plus élevés en Wallonie qu'en Flandre. Les résultats belges sont en général meilleurs que les résultats européens, sauf pour les personnes faisant partie d'un ménage sans emploi et d'un ménage avec enfants avec intensité de travail entre 0 et 0,5.

**Tableau 1h** : Taux de risque de pauvreté (<60% du revenu net médian) selon l'intensité de travail du ménage et le fait d'avoir ou non des enfants, la Belgique et les Régions, et UE-25, SILC 2008 (revenus 2007)

	Belgique		Région flamande		Région wallonne		UE-25*	
	sans enfants dépendants	avec enfants dépendants	sans enfants dépendants	avec enfants dépendants	sans enfants dépendants	avec enfants dépendants	sans enfants dépendants	avec enfants dépendants
intensité de travail 0	32,2	74,7	24,0	57,4	37,2	76,8	32	62
intensité de travail entre 0 et 1	7,1	20*	4,8	-	9,8	-	11	23
intensité de travail entre 0-0,5	13*	48,6	-	41,0	-	56,4	22	45
intensité de travail entre 0,5 et 1	4*	12,9	-	6,4	-	19,9	8	20
intensité de travail 1	2,9	4,7	3,6	4,1	1,6	6,2	5	7

Intensité de travail : nulle (0), entre nulle et maximale (entre 0 et 0,5 ou 0,5 et 1), maximale (1)  
Aucun chiffre n'est disponible pour la Région de Bruxelles-Capitale.

\* Ces chiffres sont arrondis.

source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique, [EU-SILC 2008](#) et Eurostat

voir résultats [SILC 2007](#), [SILC 2006](#), [SILC 2005](#) et [SILC 2004](#)

Quant au **type de ménage**, on constate que les isolés (22,5%) (surtout les femmes seules) et les familles monoparentales (39,5%) en particulier sont davantage confrontés au risque de pauvreté que les ménages ayant plusieurs revenus. Ici aussi on note des disparités claires entre régions. Les familles monoparentales wallonnes surtout connaissent un risque de pauvreté élevé (49,4%).

**Tableau 1i** : Taux de risque de pauvreté (<60% du revenu net médian) par type de ménage\*, la Belgique et les Régions, SILC 2008 (revenus 2007)

	<b>Belgique</b>	<b>Région flamande</b>	<b>Région wallonne</b>
<b>ménage d'une personne total</b>	22,5	18,9	27,0
<b>ménage d'une personne 65- homme</b>	18,7	12,9	23,0
<b>ménage d'une personne 65- femme</b>	23,6	19,8	29,6
<b>ménage d'une personne 65+ homme</b>	20,9	17,6	23,9
<b>ménage d'une personne 65+ femme</b>	27,0	25,4	31,2
<b>2 adultes pas d'enfants dépend. (au moins une pers. 65+)</b>	20,9	19,4	23,4
<b>2 adultes, pas d'enfants dépend. (tous les deux - 65)</b>	7,6	5,4	9,6
<b>autre ménage pas d'enfants dépend.</b>	7,2	5,3	10,2
<b>tous les ménages sans enfants dépendants</b>	14,9	12,0	18,4
<b>ménage monoparental avec enfants dépendants</b>	39,5	28,5	49,4
<b>2 adultes, 1 enfant dépend.</b>	7,4	2,6	10,6
<b>2 adultes, 2 enfants dépend.</b>	8,0	5,2	10,5
<b>2 adultes, 3 enfants dépend. ou plus</b>	15,7	9,5	23,4
<b>autre ménage avec enfants</b>	14,7	7,8	16,4
<b>tous les ménages avec enfants dépendants</b>	14,7	8,2	20,8

\* par enfants dépendants, on entend les personnes âgées de 0 à 15 ans inclus et les personnes de 16 à 24 ans inclus si elles sont inactives et habitent chez au moins un parent.

Aucun chiffre n'est disponible pour la Région de Bruxelles-Capitale.

source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique, [EU-SILC 2008](#).

voir résultats [SILC 2007](#), [SILC 2006](#), [SILC 2005](#) et [SILC 2004](#)

**Tableau 1j** : Taux de risque de pauvreté (<60% du revenu net médian) par type de ménage\*, UE-25, SILC 2008 (revenus 2007)

	<b>UE-25**</b>	<b>Belgique**</b>
<b>ménage d'une personne total</b>	25	22
<b>ménage d'une personne homme</b>	23	19
<b>ménage d'une personne femme</b>	27	25
<b>ménage d'une personne -65</b>	24	21
<b>ménage d'une personne 65+</b>	27	25
<b>2 adultes pas d'enfants dépend. (au moins une pers. 65+)</b>	15	21
<b>2 adultes, pas d'enfants dépend. (tous les deux -65)</b>	10	8
<b>ménage monoparental avec enfants dépendants</b>	35	39
<b>2 adultes, 1 enfant dépend.</b>	12	8
<b>2 adultes, 2 enfants dépend.</b>	14	8
<b>2 adultes, 3 enfants dépend. ou plus</b>	25	16
<b>3 adultes ou plus</b>	9	6
<b>tous les ménages avec enfants dépendants</b>	17	15
<b>tous les ménages sans enfants dépendants</b>	15	15

\* par enfants dépendants, on entend les personnes âgées de 0 à 15 ans inclus et les personnes de 16 à 24 ans inclus si elles sont inactives et habitent chez au moins un parent.

\*\* Ces chiffres sont arrondis.

source : Eurostat

voir résultats [SILC 2007](#), [SILC 2006](#), [SILC 2005](#) et [SILC 2004](#)

Au sein d'une société dans laquelle la **formation** est de plus en plus déterminante pour la position sur l'échelle sociale, ceux qui n'ont bénéficié que d'une formation de faible niveau se retrouvent souvent exclus. Les personnes peu instruites courent un risque de pauvreté nettement plus élevé (23%) que celles très instruites (6%). Ces chiffres correspondent environ à la moyenne européenne.

**Tableau 1k:** Taux de risque de pauvreté (<60% du revenu net médian) selon le niveau d'éducation (personnes de 18 ans et +), Belgique et EU-25, SILC 2008 (revenus 2007)

	UE-25			Belgique		
	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme
<b>faible niveau d'éducation</b>	23	24	22	23	24	21
<b>niveau moyen d'éducation</b>	13	14	12	11	13	10
<b>haut niveau d'éducation</b>	7	7	6	6	5	6

\*Ces chiffres sont arrondis.

source : Eurostat

voir résultats [SILC 2007](#), [SILC 2006](#)

Le risque de pauvreté des **locataires** (28,5%) est environ trois fois supérieur à celui des propriétaires (10%). A noter que la situation des locataires est plus mauvaise en Wallonie (38,2%) qu'en Flandre (19,7%). Le pourcentage belge se situe au-dessus de la moyenne européenne pour les locataires (25%) et en dessous pour les propriétaires (13% pour l'Europe des 25).

**Tableau 11** : Taux de risque de pauvreté (<60% du revenu net médian) selon le statut de propriétaire/locataire du ménage, la Belgique et les régions, et UE-25, SILC 2008 (revenus 2007)

	Belgique	Région flamande	Région wallonne	UE-25*
<b>Propriétaire/ pas de loyer</b>	10,0	7,4	13,5	13
<b>Locataire</b>	28,5	19,7	38,2	25

Aucun chiffre n'est disponible pour la Région de Bruxelles-Capitale.

\* Ces chiffres sont arrondis.

sources : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique, [EU-SILC 2008](#) et Eurostat

voir résultats [SILC 2007](#), [SILC 2006](#), [SILC 2005](#) et [SILC 2004](#)

**La sécurité sociale et l'aide sociale** ont un effet protecteur important. Si l'on compare la situation réelle (où des transferts sociaux ont lieu) avec une situation fictive (où les transferts sociaux seraient absents), on arrive aux résultats suivants : dans le cas de figure où ne serait perçue aucune allocation, à l'exception des pensions de retraite, le revenu de 27% de la population viendrait à se trouver en dessous du seuil de pauvreté (cf. 14,7% dans la situation réelle) ; dans le cas de figure où aucune allocation d'aucune sorte (y compris pensions de retraite) ne serait versée, le risque de pauvreté grimperait à 41,7% de la population.

**Tableau 1m** : Taux de risque de pauvreté (<60% du revenu net médian) avant tous les transferts sociaux, après les pensions et après tous les transferts sociaux, la Belgique et les régions, UE-25, SILC 2008 (revenus 2007)

	Belgique			Région flamande			Région wallonne			UE-25*		
	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H
<b>avant tous les transferts sociaux</b>	41,7	44,1	39,2	36,9	39,0	34,8	47,5	50,5	44,4	42	45	39
<b>après les pensions</b>	27,0	28,0	26,1	21,0	21,8	20,3	33,3	34,5	31,9	25	26	24
<b>après tous les transferts sociaux</b>	14,7	15,8	13,6	10,0	11,1	9,0	19,5	21,1	17,8	16	17	15

Aucun chiffre n'est disponible pour la Région de Bruxelles-Capitale.

\* Ces chiffres sont arrondis.

source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique, [EU-SILC 2008](#) et Eurostat

voir résultats [SILC 2007](#), [SILC 2006](#), [SILC 2005](#) et [SILC 2004](#)

Il existe de grandes différences selon la nationalité: des personnes avec une nationalité non-UE ont un taux de risque de pauvreté plus élevé. Une recherche récente sur les revenus des immigrants confirme les résultats d'études antérieures qui montrent que leur situation socio-économique est plus mauvaise, surtout pour les migrants non-occidentaux. Le salaire moyen des immigrants non-Européens est nettement plus bas que celui des Belges autochtones et leur risque de pauvreté est trois ou quatre fois plus élevé. (source : Colruy Vincent, Verbist Gerlinde (2010), [Inkomen en diversiteit: onderzoek naar de inkomenspositie van migranten in België](#), Centrum voor Sociaal Beleid Herman Deleeck, Universiteit Antwerpen).

Dans l'optique de SILC, l'exclusion sociale est appréhendée comme étant la résultante de plusieurs facteurs, dont le revenu, l'emploi, la santé et le niveau d'enseignement. Pour mesurer la pauvreté sont utilisés outre les indicateurs monétaires qui mesurent le taux de pauvreté sur la base du revenu des **indicateurs 'non monétaires'**. La présence (ou

l'absence) d'un confort de base dans le logement est un important indicateur non monétaire. Un autre indicateur non monétaire intéressant mesure la faculté de se permettre certains biens de consommation (peu importe du reste que l'on possède effectivement ces biens ou non).

Dans le tableau 1n, nous présentons un bref aperçu de quelques indicateurs non monétaires, ventilés selon que les personnes vivent ou non au sein de ménages se situant en dessous du seuil de pauvreté. Ainsi ce tableau reflète-t-il les différences de style de vie entre personnes vivant en dessous et celles vivant au-dessus du seuil de pauvreté. Globalement, les personnes vivant sous le seuil de pauvreté sont systématiquement plus démunies que celles ne vivant pas dans la pauvreté.

**Tableau 1n** : Indicateurs non monétaires, selon que l'on est issu d'un ménage en dessous ou au-dessus du seuil de pauvreté, la Belgique, SILC 2008 (revenus 2007).

<b>Indicateurs non monétaires</b>	<b>Total</b>	<b>en dessous du seuil de pauvreté</b>	<b>au-dessus du seuil de pauvreté</b>
toit non étanche, murs / planchers ou fondations humides, moisissures sur les encadrements de fenêtres ou les planchers	18	26	17
problèmes financiers pour chauffer suffisamment leur logement	6	17	5
pas bain/douche	1	2	1
logement sombre, très peu de lumière du jour	8	11	7
impossibilité de partir une fois l'an en vacances pour une semaine	26	62	20
impossibilité de manger de la viande ou du poisson tous les 2 jours	5	18	3
insuffisance de moyens pour avoir une TV	0	1	0
insuffisance de moyens pour avoir un PC	5	15	4
insuffisance de moyens pour avoir une voiture	6	23	3

Ces chiffres sont arrondis.

source : Eurostat.

voir résultats [SILC 2007](#), [SILC 2006](#), [SILC 2005](#) et [SILC 2004](#)

En comparaison avec les résultats des autres années, les indicateurs monétaires de l'enquête EU-SILC 2008 ne présentent pas de différences significatives. Les chiffres de 2008 montrent une tendance à la hausse de la **pauvreté subjective**, une mesure dans laquelle les personnes déclarent ne pas parvenir à 'joindre les deux bouts'. En 2008, 21% des personnes interrogées déclaraient boucler leur budget très difficilement ou difficilement, alors que ce chiffre était de 16% en 2007.

Dernière mise à jour : 03/12/2010